



Direction de la Santé Publique et du Médico-Social
Pôle Santé-Environnement
Délégation Territoriale de Haute Corse

Ajaccio, le 26 JAN. 2018

Affaire suivie par : Jean-Pierre ALESSANDRI
Dominique BERLINGERI

Tél : 04 95 51 98 98

e-mail : ars-corse-dt2b-sante-environn@ars.sante.fr

OBJET : Eau destinée à la consommation humaine

**PJ. : Bilan qualité 2017
Programme de contrôle 2018**

no 16

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joints :

- un bilan de la qualité bactériologique de l'eau distribuée en 2017 pour chacun des réseaux dont vous avez la responsabilité,
- la description du programme de contrôle prévu en 2018.

1 – Bilan de la qualité des eaux à joindre à la facturation

Il vous appartient de porter à la connaissance du public par voie d'affichage en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de leur réception, l'ensemble des synthèses analytiques.

En cas de régie communale, vous joindrez à chaque abonné à l'occasion d'une facturation la synthèse analytique visant le réseau de distribution auquel il est rattaché, conformément à l'article 8 de l'arrêté du 10 juillet 1996.

Pour les réseaux de distribution qui présentent un **taux de contamination bactériologique supérieur à 5 % (qualité bactériologique insuffisante de l'eau)**, je vous engage, afin de protéger les utilisateurs contre les risques sanitaires encourus, à restreindre les usages de l'eau par arrêté municipal interdisant son utilisation à des fins alimentaires et à arrêter un programme de travaux visant à améliorer et pérenniser la qualité de l'eau. Vous voudrez bien tenir informée l'unité Surveillance et Sécurité Sanitaire et Environnementale de ma direction des dispositions que vous aurez pu prendre dans ce sens.

Je vous rappelle que la conclusion sanitaire reportée au bas de la synthèse est, sauf modification notoire au niveau des installations de captage, de traitement ou de distribution, représentative de la qualité de l'eau distribuée sur le réseau de distribution correspondant pour l'année 2017, mais également pour l'année en cours. En conséquence, **cette information doit être maintenue à la connaissance du public jusqu'à l'envoi de la synthèse suivante.**

En application de l'article L 2224-5 du code général des collectivités territoriales, il vous appartient de présenter au conseil municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement. Ce rapport doit comprendre les indicateurs relatifs à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et à la protection de la ressource en eau.

2 – Programme de contrôle 2018

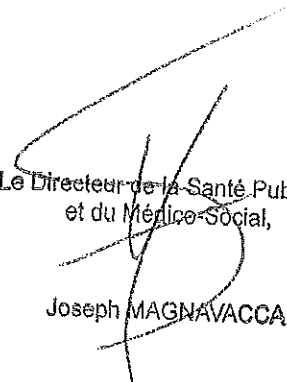
En application des articles L 1321-4 et R 1321-15 du Code de la Santé Publique, j'ai établi le programme d'analyses de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine pour l'année 2018, conformément à l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié.

Je vous prie de trouver ci-joint le descriptif de ce programme de contrôle pour les réseaux dont vous avez la responsabilité.

A titre indicatif, les montants unitaires hors taxes des différentes prestations (prélèvements et analyses), confiées au laboratoire départemental de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse, sont indiqués sur ce document afin de vous permettre d'évaluer le coût de ce contrôle.

L'unité territoriale de Haute-Corse du pôle Santé-Environnement de ma direction reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération très distinguée.



Le Directeur de la Santé Publique
et du Médico-Social,
Joseph MAGNAVACCA

Réseau de distribution : **POGGIO D'OLETTA**

Ce réseau est géré par : MAIRIE DE POGGIO D'OLETTA

Il est exploité par : MAIRIE DE POGGIO D'OLETTA

Qualité de l'eau distribuée en : 2017

La bactériologie

Elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries indicatrices de pollution, dont la présence dans l'eau de consommation peut révéler une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

Le chlore éventuellement ajouté à l'eau de distribution est le désinfectant le plus couramment utilisé pour protéger l'eau des bactéries tout au long des conduites.

Nombre total de prélèvements :	5
Nombre de mesures non conformes :	0
Pourcentage de non conformité (%) :	0

La turbidité - Norme : 1 NFU

Il s'agit du paramètre indicateur de la limpidité (ou transparence) de l'eau, témoignant de la présence ou non de matière en suspension. Les risques sanitaires ne sont pas directement liés à la présence de ces particules, mais aux micro-organismes qui peuvent s'y fixer et sont ainsi protégés des désinfectants. Par ailleurs, ces matières peuvent provoquer des goûts et odeurs désagréables.

Nombre total de prélèvements :	5
Nombre de mesures non conformes :	0
Valeur maximale atteinte :	0,56
Valeur minimale atteinte :	0,09

Le pH (potentiel hydrogène) - Norme : 6,5 - 9

Le pH est le paramètre témoignant du caractère acide ou basique de l'eau. La neutralité de l'eau correspond à une valeur de 7, l'acidité à une valeur inférieure et la basicité à une valeur supérieure.

Lorsque le pH est inférieur ou égal à 6,5 l'eau peut présenter un risque d'agressivité et ainsi pourrait avoir tendance à dissoudre les canalisations en plomb.

Dans les secteurs concernés, il est vivement conseillé de faire remplacer les canalisations en plomb encore existantes et en attendant, de laisser couler l'eau au robinet, afin de purger quotidiennement la conduite, de préférence au lever, après stagnation de l'eau toute la nuit.

Nombre de mesures :	5
Valeur médiane :	7,90
Valeur maximale atteinte :	8,10
Valeur minimale atteinte :	7,75

Conclusion sanitaire globale:

La qualité BACTERIOLOGIQUE de l'eau est : **SATISFAISANTE**

L'eau distribuée est : **PEU AGRESSIVE**

Pour le Directeur de l'ARS de Corse

L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Jean-Pierre ALESSANDRI

Contrôle sanitaire 2018

Nom UGE	Commune du PSP	Nom du PSV	Type	2018
POGGIO D'OLETTA	POGGIO D'OLETTA	CAPTAGE TERRE DI GULE	RP	1
POGGIO D'OLETTA	POGGIO D'OLETTA	RESERVOIR POGGIO	P1	2
POGGIO D'OLETTA	POGGIO D'OLETTA	FONTAINE PUBLIQUE A POGGIO	D1	3

TARIF

Type d'analyse	Coût analyse labo HT	Coût prélèvement HT (prise en charge; flaconnage; prélèvement; analyses in situ)	Total HT
RP	1 057,57	45,14	1 102,71
RS	1 419,39	52,43	1 471,82
RSS	255,57	51,10	306,67
RSAdd	230,17	51,10	281,27
P1	169,64	52,72	222,36
P1P2	1 462,47	66,72	1 529,19
P1P2S	484,08	56,72	540,80
P1As	193,71	54,72	248,43
P1Cr	193,71	54,72	248,43
P1Hg	200,79	54,72	255,51
P1Ni	193,71	54,72	248,43
P1Sb	193,71	54,72	248,43
P1SbHg	224,86	54,72	279,58
P1NiAsSb	241,85	54,72	296,57
BAC	64,99	49,32	114,31
D1	76,95	52,72	129,67
D1AI	101,02	54,72	155,74
D1D2	688,52	59,72	748,24
D1D2M	712,59	59,72	772,31
D1As	101,02	54,72	155,74
D1Cr	101,02	54,72	155,74
D1Hg	108,10	54,72	162,82
D1Ni	101,02	54,72	155,74
D1Sb	101,02	54,72	155,74
D1NiAsSb	149,16	54,72	203,88
D1SbHg	132,17	54,72	186,89
D1AsSb	125,09	54,72	179,81

LEGENDE

UGE	unité de gestion
PSV	point de surveillance
PSP	point de surveillance principal
RS, RSS, RP	analyses à la ressource
Add	contrôle additionnel à la ressource
BAC	analyse bactériologique simple
P1, P1P2, P1P2S, P1As, P1Cr, P1Hg, P1Ni, P1Sb, P1NiAsSb	analyses en production après traitement
D1, D1D2, D1AI, D1As, D1Cr, D1Hg, D1Ni, D1Sb, D1NiAsSb	analyses en distribution